

N° D'ORDRE : 2017-204

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2017

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER **E X T R A I T**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 18

Pouvoirs : 08

Excusés : 02

Absents : 01

Qui ont pris part

à la délibération : 26

Date de convocation : 15 décembre 2017

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2017

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire - M. BALLESTER Alain - Mme MONTAGNE Françoise - M. HOEHN Gérard - M. MARIN Michel - M. BLANC Romain (arrivé à 18h45) - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Remy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - Mme ESPOSITO Annie - Mme PICHARD Laure - Mme LABROUSSE Sylvie - Mme ARGENTO Katia - M. COIFFIER Bruno - M. PAPINIO Raoul.

Pouvoirs : Mme ROURE Simone à M. le Maire - Mme GIOVANNELLI Marie-France à M. BALLESTER - Mme DEFAUX Catherine à Mme MONTAGNE - M. TOULOUSE Christian à M. MARIN - M. CHAMBELLAND Michel à M. KUHLMANN - Mme BALS Fabienne à M. LHOMME - M. GRAZIANI Frédéric à M. HOEHN - M. CORNU François à M. COIFFIER.

Excusés : Mme MATHIVET Sévérine - M. POUMAROUX Jean.

Absent : Mme LEVY Séveryn.

28- DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Monsieur le Maire expliquera à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux qu'il convient de demander à la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée un fonds de concours dans le cadre de la réalisation de travaux de sécurisation des écoles et crèches de la commune, notamment pour répondre au risque « attentat », ainsi que l'acquisition d'un véhicule de police municipale.

Les montants estimés pour la réalisation de ces divers projets sont les suivants :

- Mise en sécurité des écoles : L'opération concerne le renforcement de la sécurité des bâtiments communaux et les travaux sont les suivants :
 - o Installation visiophones ;
 - o Contrôle des accès et portes d'entrée bâtiments : mise en place de gâches électriques pour commander l'ouverture à distance etc... ;
 - o Installation d'une alarme spécifique d'alerte attentat.

Total : 59 340 € H.T.
- Travaux dans les écoles (fermeture automatisée des portails) :
 - o Sécurisation du portail Louis Clément 9 575 € ;
 - o Sécurisation du portail Orée du Bois : 11 490 € ;

Total : 21 065 € H.T.
- Acquisition d'un véhicule de Police : **25 000 € H.T.** estimés

Le chiffrage s'élève à un total de **105 405 € H.T.** soit **126 486 € T.T.C.**

Aussi, Monsieur le Maire demandera à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de bien vouloir l'autoriser à solliciter auprès de la communauté d'agglomération TPM un fonds de concours au montant le plus élevé, soit 46 678 €, pour le financement des projets présentés plus haut.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU les projets cités ;

DECIDE A L'UNANIMITÉ

- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer une demande de fonds de concours auprès de la communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée pour les projets mentionnés ci-dessus d'un montant de 46 678 €.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 27 décembre 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT